



Rapport annuel 2015-2016

**Octobre
2016**



Violaine Cousineau

[Sud-Ouest](#)

Cette année en fut une chargée, s'il en est! À l'automne 2015, François Blais, alors ministre de l'Éducation, lançait une vaste réflexion sur la pertinence de maintenir (ou pas...) des élus scolaires. À travers le projet de loi 86 déposé à l'Assemblée nationale, c'est toute une réflexion sur l'école publique qui se met en branle : sur sa gouvernance, certes, mais aussi sur la place des parents, sur la décentralisation, sur le partage des ressources, sur le rôle des directions d'école, etc. J'ai collaboré activement, tout au long de l'automne, à la rédaction du mémoire de la CSDM que nous sommes allés présenter, le 16 février 2016, en commission parlementaire. Sur ce plan, je dirais : « Mission accomplie! » Le gouvernement a fait machine arrière sur de nombreux irritants du projet de loi 86, et notamment sur la question des élus scolaires qui continueront de faire vivre, comme représentants des citoyens de leur circonscription, une démocratie de proximité.

Cela dit, la nouvelle mouture de ce projet de loi présentée par Sébastien Proulx, l'actuel ministre de l'Éducation, qui a été déposée à l'Assemblée nationale au printemps dernier et qui sera l'objet de débats cet automne, pose aussi son lot de questions et méritera qu'on s'y penche attentivement : si elle comporte d'excellentes nouvelles (comme l'octroi du droit de vote aux commissaires-parents), elle doit néanmoins nous garder attentifs en ce qui a trait à la capacité des commissions scolaires à répartir équitablement les ressources, et des commissaires scolaires à jouer pleinement leur rôle d'élus imputables à la population. Nous ne souhaitons pas une démocratie de façade, mais une véritable instance démocratique de proximité!

Vous pouvez me joindre en téléphonant au 514 596-6000, en m'écrivant à l'adresse suivante :

cousineau.v@csgm.qc.ca

Sur [Facebook](#)

Dans un autre ordre d'idées, l'année 2015-2016 a été fort chargée sur le plan de la lutte pour la reconnaissance des besoins de nos écoles et pour leur juste financement. J'ai participé à toutes les chaînes humaines organisées, chaque 1^{er} du mois, devant des écoles du Sud-Ouest; j'ai multiplié les rencontres avec les CÉ, les OPP, les directions d'école et les parents pour prendre la mesure de l'effet réel des compressions dans nos milieux. À l'issue de cette année, forte de la conviction que nous avons atteint la limite de ce que nos écoles peuvent subir comme coupes (en ressources humaines, financières et matérielles), je me suis opposée à l'adoption du plan de l'effectif de la CSDM et à son budget 2016-2017. Ce fut une décision difficile à prendre, me sachant à la fois responsable de la gestion des deniers publics qui nous sont confiés, mais aussi

représentante des besoins et des intérêts de ma communauté, celle des familles du Sud-Ouest.

Deux autres collègues commissaires à la CSDM, Jean-Denis Dufort et Jean-François Gosselin, ont aussi décidé, en juin dernier, de s'opposer à l'adoption du budget de la CSDM. Nous avons, tous les trois, annoncé à la séance du Conseil du 29 juin 2016 que désormais nous ne siégerons plus au Conseil des commissaires sous la bannière du MÉMO, mais comme commissaires indépendants. C'est donc comme indépendante que je terminerai le mandat qui m'a été confié par la population du Sud-Ouest. J'ai eu l'occasion d'expliquer publiquement cette décision à maintes reprises, mais je demeure disponible pour en discuter plus abondamment avec les citoyens qui m'ont élue et qui peuvent, à juste titre, demander à comprendre ou remettre en question le choix que j'ai fait en juin dernier.

Je mentionnerai, en terminant, qu'en dehors des réflexions sur le projet de loi 86 et sur le financement de l'école publique, j'ai aussi consacré de nombreuses heures, en 2015-2016, à l'élaboration de la nouvelle *Politique sur les services de garde de la CSDM* qui vise deux grands objectifs : s'assurer d'avoir des services de garde de grande qualité dans l'ensemble de nos écoles et s'assurer d'offrir des activités équitables et accessibles à tous (notamment lors des journées pédagogiques). J'ai aussi activement travaillé au démarrage d'un nouveau programme international à l'école secondaire Honoré-Mercier : merci aux parents, aux enseignants et enseignantes, aux membres de la direction et aux élèves qui ont décidé de se lancer avec cœur et passion dans ce nouveau projet, nécessaire et emballant pour la communauté de Ville-Émard/Côte-Saint-Paul!

Merci de votre confiance et au plaisir de continuer à travailler avec vous et pour vous à la construction de l'école publique montréalaise!



Violaine Cousineau